

## **MONDIAL PECHE : REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Suite à l'audience du Tribunal de Commerce de Reims en date du 23 Février 2012, le délai de dépôts des offres de reprises a été repoussé au 9 mars 2012.

A notre connaissance il existe principalement aujourd'hui deux offres concurrentes portant sur plusieurs magasins et quelques autres offres portant sur 1 ou 2 magasins.

L'audience qui doit décider de la suite à donner tant pour les offres que pour l'avenir de la Société Mondial Pêche se tiendra le 29 mars 2012 au Tribunal de Commerce de Reims

Cormontreuil, le 20 mars 2012.

Le Président